



Le trois juillet deux mil vingt, le conseil municipal a été convoqué pour le dix juillet deux mil vingt, en séance ordinaire.

Le Maire,  
BOURRA Francine

---

## Extrait du compte rendu du Conseil Municipal Séance du 10 juillet 2020

### L'intégralité du compte rendu est consultable en mairie

L'an deux mil vingt, le dix juillet à seize heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Francine BOURRA, Maire.

**Etaient présents** : Mme BOURRA, M. ADMASKI, Mmes PIERSON, COULON, M. BERNATEAU, Mme LACOSTE, M. BARRIER, BLEHAUT, Mme DEBAT, M. DELAGE, Mme MATHIEU, M. ROUZIER,

**Etaient absents excusés** : MM. SOURBE (pouvoir à Mme BOURRA), VALLAT Philip (pouvoir à Mme LACOSTE), PATONNIER (pouvoir à M. ADAMSKI), Mmes ARDILLIER (pouvoir à Mme COULON), BIZAC (pouvoir à M. BLEHAUT), JAYLE (pouvoir à Mme PIERSON), ROYER (pouvoir à Mme MATHIEU).

Madame LACOSTE Françoise est élue secrétaire de séance

---

### **Adoption du compte rendu de séance du 11 juin 2020**

Monsieur DELAGE souhaite que soit mentionné sur le compte rendu du 11 juin 2020 et pour chaque point, le nombre de membres de l'assemblée ayant voté contre une proposition ou s'étant abstenu.

Cette demande est prise en compte et le rectificatif est porté dans le compte rendu de la présente réunion.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte rendu du conseil municipal est adopté à l'unanimité.

## **DEMANDE D'AJOUT DE DEUX POINTS A L'ORDRE DU JOUR**

Après avoir entendu l'argumentation de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité accepte l'ajout de deux points à l'ordre du jour :

- La réfection de la toiture et de l'isolation du toit du restaurant scolaire et les demandes de subventions qui s'y rattachent
- Désignation des délégués du conseil municipal au sein du SDE 24

### **18-2020 Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, conformément à l'article 3 du décret n° 2020-812 du 29/06/2020**

Conformément au décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, il y a lieu de procéder à l'élection des délégués et des suppléants des conseils municipaux.

Deux listes sont déposées auprès de Madame le Maire :

- 1) La liste : Le Lardin Saint-Lazare, un nouveau départ
- 2) La liste : Le Lardin Saint-Lazare, continuons ensemble pour vous et avec vous.

Ont obtenus :

<i>Nom de la liste</i>	<i>Suffrages obtenus</i>	<i>Nombre de délégués titulaires obtenus</i>	<i>Nombre de délégués suppléants obtenus</i>
Le Lardin Saint-Lazare, un nouveau départ	15 voix	4 sont élus délégués titulaires : ADAMSKI Denis PIERSON Nadine SOURBE Eric COULON Jenny	3 sont élus délégués suppléants : BERNATEAU Jean-claude LACOSTE Françoise PATONNIER Thierry
Le Lardin Saint - Lazare, continuons ensemble, pour vous et avec vous	4 voix	1 est élu délégué titulaire : ROUZIER Olivier	0

### **19-2020 Réfection de la toiture et de l'isolation du toit du restaurant scolaire et les demandes de subventions qui s'y rattachent**

Madame le Maire porte à la connaissance des membres présents qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de réfection de la toiture et d'isolation du toit du

restaurant scolaire. Compte tenu des vacances scolaires d'été, il est judicieux de prévoir ces derniers avant septembre 2020.

Deux entreprises ont été sollicitées pour établir chacune un devis :

- 1) L'entreprise **DURAND Dominique** pour un montant total de 29 155.24 € H.T. soit 34 986.29 € TTC
- 2) L'entreprise **CARDOSO Manuel** pour un montant total de 35 192.00 € H.T. soit 42 230.40 € TTC

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et pris connaissance des devis proposés ainsi que des photographies de l'état actuel de la toiture,

**Le conseil municipal, à l'unanimité** décide de procéder aux travaux de réfection et d'isolation et retient le devis de l'entreprise **DURAND** pour un montant de **29 155.24 € H.T. soit 34 986.29 € TTC.**

Les crédits nécessaires au paiement de la dépense seront prévus au budget primitif 2020 – section d'investissement – opération 196 – article 2188.

Sur proposition de Madame le Maire, les membres de l'assemblée décident de solliciter des aides financières aussi élevées que possible ainsi que les dérogations pour commencement anticipé avant octroi des subventions, auprès du Conseil Départemental, auprès de l'Etat au titre de la DETR 2020, le Conseil Régional ainsi que le SDE 24.

### **20-2020 Election des délégués du conseil municipal au sein du SDE24**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire d'élire les délégués en charge de représenter la collectivité au sein du SDE24 (Syndicat Départemental d'Energie).

A l'issue du scrutin et à la majorité des membres (15 voix pour, 4 absents),

Madame BOURRA Francine et Monsieur SOURBE Eric sont élus délégués titulaires

Monsieur ADAMSKI Denis et Madame COULON Jenny sont élus délégués suppléants.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Les points suivants ont été soulevés :

Il est demandé communication des arrêtés du maire portant délégation. Ces derniers seront communiqués à l'ensemble des élus.

Il est demandé que les agents du service technique respectent l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit.

Si tel n'est pas le cas, un rappel sera fait aux agents.

Il est demandé si un agent peut utiliser un véhicule de service pour rentrer chez lui déjeuner. Une vérification sera faite auprès de la compagnie d'assurance afin de savoir si la couverture du risque est garantie.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 50

Suivent les signatures